

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



1.0 Identification de la substance ou du mélange et de la société

1.1 Identification du produit

Description du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Numéro de produit: 7001

Catégorie de produit: PC9a

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et de l'utilisation des restrictions

Utilisations identifiées: Revêtements et peintures, diluants, décapants

Restrictions d'utilisation: Aucune restriction.

1.3 Renseignements concernant le fabricant et les coordonnées

Fabricant: Union Spray GmbH

Adresse postale: 13407 Berlin, Montanstraße 23

Téléphone: +49 (0) 30 40 999 30

Fax: +49 (0) 30 40 999 329

Email: Karnotzki@unionspray.de

Homepage: <http://www.unionspray.de>

1.4 Renseignements en cas d'urgence

Téléphone: +33 (3) 883 737 37 (Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires de Strasbourg)
BP 426
67091 Strasbourg Cedex

2.0 Risques possibles

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification selon le règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Flam. Aerosol 1 H222 H229

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1 Etiquetage selon le règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Contient Propane, Butane, Éthanol .



Mentions de danger:

Danger:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



Précautions:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3 Autres dangers

Autres dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit doit être étiqueté en raison de la méthode de calcul et le règlement (CE) n ° 1272/2008 relatif à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses. La classification selon les dernières listes de substances figurant à l'annexe VI du règlement (CE) no. 1272/2008, par des informations de la documentation technique et de l'information de l'entreprise (règlement CLP).

Les propriétés physiques et / ou chimiques du mélange: Si manipulé correctement aucune interaction physico-chimiques sont connus.

Effet Symptomatique du mélange: Aucun effet symptomatiques.

Risques environnementaux causés par le mélange: Toutes les propriétés dangereuses pour l'environnement sont décrits dans la section 12.0.

3.0 Composition et informations sur les composants

3.1 Substances

Le produit est une substance conformément au règlement (CE) no. 1907/2006.

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006.

3.2.1 Caractérisation chimique

Aérosol inflammable.

3.2.2 Ingrédients

Nom chimique: Propane

Classification de la substance: Gaz extrêmement inflammable.

Numéro index: 601-003-00-5

Numéro d'enregistrement (REACH): Aucune donnée disponible.

CAS No.: 74-98-6

EC-No.: 200-827-9

Code Danger: H220 H280 Gaz extrêmement inflammable.

Concentration: 13 % - 18 %

Nom chimique: Butane

Classification de la substance: Gaz extrêmement inflammable.

Numéro index: 601-004-00-0

Numéro d'enregistrement (REACH): Aucune donnée disponible.

CAS No.: 106-97-8

EC-No.: 203-448-7

Code Danger: H220 H280 Gaz extrêmement inflammable.

Concentration: 45 % - 50 %

Nom chimique: Éthanol

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



Classification de la substance: Liquide et vapeurs très inflammables.

Numéro index: 603-002-00-5

Numéro d'enregistrement (REACH): 01-2119457610-43-xxxx

CAS No.: 64-17-5

EC-No.: 200-578-6

Code Danger: H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Concentration: 0 % - 5 %

4.0 Description des premiers secours

4.1.1 informations générales

Sauveur a besoin de se protéger. Retirer la victime de la zone contaminée. Enlever les vêtements contaminés.

4.1.2 Après inhalation

Apportez les blessures chez les auto-protection de la zone dangereuse à l'air frais, de protéger contre l'hypothermie. Si la respiration est difficile inhaler de l'oxygène. Si inconsciente mais respire position de récupération. Si elle ne respire pas, le bouche-à-nez réanimation, si Non disponible bouche-à-bouche. Libérer les voies respiratoires. Assurer un traitement médical.

4.1.3 Après contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée de la peau sous l'eau courante avec du savon. En cas d'irritation de la peau contacter un médecin.

4.1.4 Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à fond pendant 15 minutes sous l'eau courante, les paupières écartées, tout en protégeant l'œil intact; enlever les lentilles de contact au préalable. Fournir un traitement ophtalmologique.

4.1.5 Après ingestion

Rincer la bouche, cracher liquide. Blessures lui garder le calme, à prévenir l'hypothermie. Lentement, à petites gorgées, 1 verre peut boire de l'eau. Ne pas faire vomir. Gardez bas de la tête de vomissement spontané de la personne concernée dans une position couchée afin d'empêcher la pénétration de liquides dans les voies respiratoires. Appeler un médecin au lieu de l'accident.

4.2 Les symptômes et les effets aigus et retardés plus importants

Aucun symptômes et effets aigus et différés, connus.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Décontamination, traitement symptomatique.

5.0 Lutte contre l'incendie

5.1 D'agent extincteur

Les grands incendies avec de la mousse résistant à l'alcool (AFFF-AR), de l'eau pulvérisée, petit feu avec de la poudre (ABC) ou de combat de CO2. Gardez le feu après extinction sous observation.

5.1.2 Les agents d'extinction qui ne conviennent pas

Jet d'eau concentré.

5.2 Dangers particuliers résultant de substances ou mélanges

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



En cas d'incendie, formation de fumées ou de vapeurs inflammables possibles, nocifs et irritants. Flash back possible sur une longue distance. Les produits de décomposition résultant de la combustion: CO de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone CO₂. Dans certaines conditions d'incendie des traces d'autres produits toxiques ne peuvent être exclues.

5.3 Conseil aux pompiers

Équipement de protection spécial: Pour les petits feux devraient un respirateur (plein masque) avec la gamme Multi filtre combiné. Explosion et incendie ne pas respirer les fumées. Porter libération massive de substances nocives de l'appareil respiratoire et des vêtements de protection. Containers à refroidir avec de l'eau pulvérisée. Contenant si possible, retiré de la zone de danger. Retirer les sources d'ignition. Méfiez-vous des pétaradant. Ne pas laisser dans les égouts d'extinction de l'eau.

Augmentation de la pression, l'éclatement et d'explosion au chauffage (UN 1950).

6.0 Mesures de fuite accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart des sources de chaleur et d'allumage. Éliminer toutes les sources d'ignition. Eviter le contact avec la peau et les yeux, / Non disponible les gaz / fumées vapeurs / aérosols. Évacuer les zones menacées, avertir environnement affecté. Respiratoires, des yeux, des mains et la protection du corps (voir chapitre 8 - Protection Individuelle). Gardez les personnes non protégées. Assurer une ventilation adéquate. Les pompiers seulement par du personnel qualifié (exercices d'incendie).

6.2 Précautions pour l'environnement

L'eau et les risques environnementaux potable: Prévenir la contamination des eaux de surface, les égouts, la terre. communiquer Lorsque la contamination des eaux de surface, les égouts ou le sol, les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Résorber le liquide répandu avec des liants universels, par exemple diatomite, liant acide, liant universel, de la vermiculite ou du sable. Pomper de plus grandes quantités et de recueillir dans des récipients séparés. Traiter le matériau absorbé conformément à l'article 13.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations dans les chapitres 7.0, 8.2.1.2 et 13.0.

7.0 Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1 Précautions d'emploi

Faites attention à la propreté dans le lieu de travail.

Eviter le contact de la peau possible.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Utiliser seulement en plein air ou dans des zones bien ventilées.

Assurer une bonne ventilation de la pièce, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Lors de l'utilisation du produit d'éviter près de flammes nues et des surfaces chaudes.

Respecter les consignes de fonctionnement et de sécurité sur le produit.

7.1.2 Mesures techniques

Assurer la conformité avec les limites d'exposition professionnelle et d'autres limites.

7.1.3 De plus amples informations sur la manipulation

Pas d'autres informations.

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



7.1.4 Notes sur le feu

Gardez l'équipement d'extinction de feu prêt.

Groupe d'allumage: T 2 (EN 50 014); Classe d'incendie: B (incendies impliquant des liquides ou des matériaux de fusion.)

7.1.5 Spécifications techniques pour le stockage

Les distributeurs d'aérosols ne sont pas entreposés ensemble avec la classe de marchandises dangereuses: 3, 4.1A, 4.1B, 4.2, 4.3, 5.1A, 5.1B, 5.2, 6.2 et 7.0 (classées selon ADR, RID)

Les cartouches d'aérosol / cartouches de gaz comprimé ne doivent pas être stockées en grandes quantités dans les zones de vente.

En cas d'incendie: Utiliser des extincteurs appropriés pour les feux de combustible solide, les feux de liquides et les feux de gaz.

Le stockage dans les domaines suivants doivent être évités: passages, escaliers, couloirs généralement accessibles, sur les toits et dans le toit et les ateliers.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Classe de stockage pour les substances dangereuses

Classe de stockage: Pack d'alimentation sous pression

7.2.2 Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver le récipient sec. Débarras ventiler.

7.2.3 Matériaux d'emballage

Matériel de magasin uniquement dans le récipient d'origine.

7.2.4 Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans les zones désignées. En cas d'incendie: Les conteneurs doivent être librement accessibles.

7.2.5 Conseils sur la compatibilité de stockage

Tenir à l'écart de substances acides ou alcalines ainsi que d'agents oxydants.

7.2.6 Plus d'informations sur les conditions de stockage

Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière solaire directe.

7.3 Applications spécifiques

Vernis incolore.

8.0 Limitation et surveillance de l'exposition / équipements de protection individuelle

8.1 Paramètre

8.1.1 Limites d'exposition professionnelle (VLEP)

Nom chimique: Propane

Numéro index: 601-003-00-5

CAS No.: 74-98-6

EC-No.: 200-827-9

Temps concentration moyenne pondérée (8h): [1] 1000 ml/m³ [2] 4(II) DFG Paramètre: Aucune donnée disponible.

Nom chimique: Butane

Numéro index: 601-004-00-0

CAS No.: 106-97-8

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



EC-No.: 203-448-7

Temps concentration moyenne pondérée (8h): [1] 1000 ml/m³ [2] 4(II) DFG Paramètre: Aucune donnée disponible.

Nom chimique: Éthanol

Numéro index: 603-002-00-5

CAS No.: 64-17-5

EC-No.: 200-578-6

Temps concentration moyenne pondérée (8h): [1] 500 ml/m³ [2] 2 TRGS 900 Paramètre: 950,00 mg/m³

8.1.3 DNEL et PNEC valeurs (REACH Annexe I, section 1.4)

Remarque: Les valeurs non déclarées ne pouvaient pas être écrits en raison du manque de données.

Nom chimique: Propane

Numéro index: 601-003-00-5

CAS No.: 74-98-6

EC-No.: 200-827-9

DNEL (dérivé niveau sans effet) werknemers

L'exposition par inhalation à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation à long terme (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation peu de temps (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée à long terme (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effets locaux) Aucune donnée disponible.

DNEL (sans effet dérivé niveau) utilisateurs

L'exposition par inhalation à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation à long terme (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation peu de temps (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée à long terme (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effets locaux) Aucune donnée disponible.

Valeur à long terme par voie orale Exposition (action systémique) Aucune donnée disponible.

Valeur à court terme par voie orale (action systémique) Aucune donnée disponible.

PNEC (concentration prévisible sans effet) Milieu

Pollution épisodique des eaux. Aucune donnée disponible.

Eau douce Aucune donnée disponible.

Sédiment d'eau douce Aucune donnée disponible.

L'eau de mer Aucune donnée disponible.

Sédiments eau de mer Aucune donnée disponible.

Sédiments de fond Aucune donnée disponible.

Nom chimique: Butane

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



Numéro index: 601-004-00-0

CAS No.: 106-97-8

EC-No.: 203-448-7

DNEL (dérivé niveau sans effet) werknemers

L'exposition par inhalation à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation à long terme (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation peu de temps (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée à long terme (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effets locaux) Aucune donnée disponible.

DNEL (sans effet dérivé niveau) utilisateurs

L'exposition par inhalation à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation à long terme (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation peu de temps (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée à long terme (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effets locaux) Aucune donnée disponible.

Valeur à long terme par voie orale Exposition (action systémique) Aucune donnée disponible.

Valeur à court terme par voie orale (action systémique) Aucune donnée disponible.

PNEC (concentration prévisible sans effet) Milieu

Pollution épisodique des eaux. Aucune donnée disponible.

Eau douce Aucune donnée disponible.

Sédiment d'eau douce Aucune donnée disponible.

L'eau de mer Aucune donnée disponible.

Sédiments eau de mer Aucune donnée disponible.

Sédiments de fond Aucune donnée disponible.

Nom chimique: Éthanol

Numéro index: 603-002-00-5

CAS No.: 64-17-5

EC-No.: 200-578-6

DNEL (dérivé niveau sans effet) werknemers

L'exposition par inhalation à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation à long terme (effets locaux) 1900,00 mg/m³

L'exposition par inhalation peu de temps (effets locaux) 343,00 mg/kg

L'exposition cutanée à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée à long terme (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effets locaux) 114,00 mg/m³

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



DNEL (sans effet dérivé niveau) utilisateurs

L'exposition par inhalation à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition par inhalation à long terme (effets locaux) 950,00 mg/m³

L'exposition par inhalation peu de temps (effets locaux) 206,00 mg/kg

L'exposition cutanée à long terme de paiement (systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effet systémique) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée à long terme (effets locaux) Aucune donnée disponible.

L'exposition cutanée peu de temps (effets locaux) 87,00 mg/kg

Valeur à long terme par voie orale Exposition (action systémique) Aucune donnée disponible.

Valeur à court terme par voie orale (action systémique) 2,750 mg/l

PNEC (concentration prévisible sans effet) Milieu

Pollution épisodique des eaux. 0,630 mg/kg

Eau douce 3,600 mg/kg

Sédiment d'eau douce 0,790 mg/l

L'eau de mer 2,900 mg/kg

Sédiments eau de mer 580,00 mg/l

Sédiments de fond 0,960 mg/l

8.2 Limitation et surveillance de l'exposition

8.2.1 Limitation de l'exposition en milieu de travail

8.2.1.1 Mesures techniques pour éviter l'exposition

Les limites d'émission Note éventuellement fournis purification de l'air d'échappement.

8.2.1.2 Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire: Dans des cas exceptionnels, par exemple la valeur limite de travail est dépassée, le port d'une protection respiratoire est nécessaire, tout en respectant les limites de temps d'usure. appareil respiratoire autonome: filtre à gaz A, couleur Identification: marron: (EN 136, EN 140, CEN 405). Les détails sur les exigences d'application et les concentrations maximales d'application se trouvent dans "Règles pour l'utilisation d'un appareil respiratoire autonome" (Allemagne: BGR 190).

Protection du corps: En fonction du danger, porter serrés, suffisamment longs tabliers et des bottes, ou un vêtement de protection approprié.

Protection des yeux: porter des lunettes de protection d'un ajustement serré avec protection latérale selon la norme EN 166 lors de l'utilisation.

Protection des mains: Lors de l'utilisation des gants de protection, résistance du matériau des gants contre la substance utilisée est nécessaire. Avant utilisation, vérifier les fuites étanchéité. Gants pré-nettoyage avant de les enlever et de garder ensuite bien aéré. Assurez-vous de pratiquer les soins de la peau. Gants en tissu ou en cuir sont absolument inadaptés. Matière des gants en cas de contact de pulvérisation et plein contact: l'épaisseur du revêtement en néoprène: 0,6 mm (EN 388CAT2, EN 374 CAT 3, LFGB), le temps de pénétration:> 480 min.

Des températures et la diminution de l'épaisseur de revêtement réelle accrue grâce à l'étirement peut réduire le temps de pénétration considérablement. En cas de doute, demandez au fabricant. En plein contact avec la matière, le temps de passage peut être réduite de moitié. Les données ne sont valables que pour les ingrédients utilisés lorsque le produit est un mélange.

Pour un usage professionnel: Gants de protection doivent être conformes aux spécifications de la CE RL 89/686 / CEE et DIN EN 374, comme e.g. : en contact de démarrage et full contact: Nitras 3460

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



Protection de la peau: les produits de protection de la peau ne proposent pas une protection efficace comme des gants de protection et des gants de protection appropriés sont préférés de façon aussi loin que possible. Si des gants de protection ne peuvent pas être portés, appliquer des préparations de protection de la peau insolubles dans l'eau sur la peau propre avant de commencer le travail et après chaque pause et soigneusement frotter. Avant les pauses et à la fin du travail, le nettoyage de la peau avec de l'eau et du savon est nécessaire. Utilisez gras des produits de soins de la peau après le nettoyage.

l'hygiène en milieu de travail: Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Retirer vêtement souillé ou éclaboussé immédiatement. Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ce produit est commercialisé sous forme d'aérosol. L'exposition environnementale ne doit pas être attendue par une utilisation appropriée.

8.2.3 Limitation de l'exposition du consommateur

Si utilisé correctement dépasser les DNEL spécifiques aux substances ne peut pas être prévu. Consommateur devrait garantir une bonne ventilation en face de l'opération de pulvérisation, par exemple, Ouvrir la fenêtre. Ne pas utiliser près de la nourriture. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

9.0 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

9.1.1 Apparence

État physique: Liquide.

Couleur: Transparent.

Odeur: Éthanol

9.1.2 Les informations de base sur la sécurité

Les propriétés du mélange:

Solvants organiques: 37%

Teneur en eau: 0%

PH à 20°C: non applicable

Point ou plage de fusion de fusion: non applicable

Point d'ébullition ou intervalle d'ébullition: 82 °C

Point d'éclair: 12 °C

La température d'allumage: 425 °C

d'auto-inflammation: pas d'auto-inflammation

Risque d'explosion: La formation de mélanges explosifs air / vapeur est possible.

Pression de vapeur à 20°C: 88 hPa

Densité à 20°C: 0,988 g/cm³

Solubilité dans l'eau à 20°C: non applicable

Coefficient Log Kow (composants):

Propane 1,7

Butane 1,4

Éthanol 3,5

Viscosité dynamique: 1,03 mPas

Limite inférieure / supérieure de l'explosion: 1,5 Vol-% - 12,3 Vol-%

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



9.2 Autres données

Aucune autre information est nécessaire.

10.0 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non réactif dans l'utilisation et le stockage normal.

10.2 Stabilité chimique

Chimiquement stable dans l'utilisation et le stockage normal.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse en cas d'utilisation et de stockage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Eviter les températures élevées. Pas de décomposition en cas d'usage prévu.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants et acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux dans la combustion

Monoxyde de carbone CO, le dioxyde de carbone CO₂ et les produits organiques de décomposition lorsqu'il est chauffé.

11.0 informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations données publiées et les informations de base de données Registre GESTIS pour les ingrédients suivants.

Nom chimique: Propane

Numéro index: 601-003-00-5

CAS No.: 74-98-6

EC-No.: 200-827-9

Nom chimique: Butane

Numéro index: 601-004-00-0

CAS No.: 106-97-8

EC-No.: 203-448-7

Nom chimique: Éthanol

Numéro index: 603-002-00-5

CAS No.: 64-17-5

EC-No.: 200-578-6

11.1.1 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Propane non applicable

Butane non applicable

Éthanol > 2000 mg/kg

11.1.2 Toxicité aiguë

Propane DL50 orale non applicable

Propane DL50 dermique non applicable

Propane CL50 par inhalation non applicable

Butane DL50 orale non applicable

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



Butane DL50 dermique non applicable
Butane CL50 par inhalation non applicable
Éthanol DL50 orale > 2000 mg/kg OECD 401
Éthanol DL50 dermique > 2000 mg/kg OECD 402
Éthanol CL50 par inhalation > 2000 mg/kg OECD 402

11.1.3 Effets corrosifs et irritants

Propane: Selon Aucun effet courant CMR du savoir.
Butane: Selon Aucun effet courant CMR du savoir.
Éthanol: Selon Aucun effet courant CMR du savoir.

11.1.4 Sensibilisation

Les ingrédients sont classés comme non-sensibilisant.

11.1.5 Toxicité subaiguë et chronique

Propane: Aucune donnée disponible.
Butane: Aucune donnée disponible.
Éthanol: Aucune donnée disponible.

11.1.6 Cancérogène, mutagène et la toxicité reproductive

Ingrédients agissent pas cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

11.1.7 L'expérience pratique

Propane / butane: Le gaz liquéfié peut causer des engelures. Le gaz liquéfié peut causer une grave irritation des yeux.
Autres informations: L'augmentation des concentrations de vapeur peut provoquer des maux de tête et des étourdissements en cas d'exposition prolongée.

11.1.8 Commentaires généraux

Tous les matériaux sont décrits adéquatement dans cette fiche de données.

12.0 Informations écologiques

Informations données publiées et les informations de base de données Registre GESTIS pour les ingrédients suivants.

Nom chimique: Propane

Numéro index: 601-003-00-5
CAS No.: 74-98-6
EC-No.: 200-827-9

Nom chimique: Butane

Numéro index: 601-004-00-0
CAS No.: 106-97-8
EC-No.: 203-448-7

Nom chimique: Éthanol

Numéro index: 603-002-00-5
CAS No.: 64-17-5
EC-No.: 200-578-6

12.1 Toxicité de l'eau

Toxicité poissons: [Propane]
Crustacés de toxicité: [Propane]

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



Toxicité algues: [Propane] Aucune donnée disponible.

Bactéries Toxicité: [Propane] Aucune donnée disponible.

Toxicité poissons: [Butane]

Crustacés de toxicité: [Butane]

Toxicité algues: [Butane] Aucune donnée disponible.

Bactéries Toxicité: [Butane] Aucune donnée disponible.

Toxicité poissons: [Éthanol] Pimephales promelas 96

Crustacés de toxicité: [Éthanol] Daphnia magna 48

Toxicité algues: [Éthanol] 275,00 mg/l Chlorella vulgaris

Bactéries Toxicité: [Éthanol] 5800,00 mg/l Paramaecium caudatum

12.2 Persistance et dégradabilité

Tous les ingrédients utilisés ne sont pas des substances persistantes et totalement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Tous les ingrédients utilisés sont classés comme non-bioaccumulables.

12.4 Mobilité dans le sol

Propane: Aucune donnée disponible.

Butane: Aucune donnée disponible.

Éthanol: Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des ingrédients (PBT, un vPvB)

PBT: Les ingrédients doivent être considérés ni comme persistantes, bioaccumulables et toxiques.

vPvB: Les ingrédients ne sont ni très persistante ni très bioaccumulable

12.6 D'autres effets indésirables

Il n'y a pas d'autres effets nocifs connus sur les composants.

13.0 Information sur le traitement des déchets

13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Déchets des résidus et déchets du produit

Code Européen des déchets: 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

13.1.2 Les emballages contaminés

L'élimination ou le recyclage des emballages contaminés autorisés par les sociétés de gestion des déchets autorisés.

Code Européen des déchets: 15 01 10 * résidus d'emballages contenant des substances dangereuses ou contaminés par des substances dangereuses.

13.1.3 élimination des emballages vides

Code Européen des déchets: 15 01 04 emballages métalliques.

Les emballages uniquement lorsque totalement vide.

Ne pas percer ou brûler, même après usage. Jeter l'emballage d'aérosol complètement vidé le système de recyclage (point vert).

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



Remarque: Les paquets ne sont pas complètement vides, ils ne sont pas couverts par le décret sur les emballages et la finale devraient-ils perdre ou déchets dangereux correctement et des dommages. Cela vaut en particulier pour l'évacuation des conteneurs qui contiennent des substances dangereuses, par exemple, sous la forme de dépôts ou qui ont été contaminés par des substances dangereuses. Dans ce cas, l'ensemble allemand Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW- / AbfG) applique, ce qui est au-dessus de l'ordonnance sur les emballages. German Abfallverzeichnisverordnung (AVV) a à son tour un certain nombre de critères d'évaluation qui permettent une classification d'une substance, un mélange ou introduisent une collection de déchets d'emballages en fonction de la gravité du danger. Le règlement des déchets attribuer à chaque type de déchets d'un code de déchet à six chiffres.

14.0 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN 1950

14.2 ONU Nom d'expédition

UN 1950 AEROSOLS, inflammable

14.3 Transport classe de danger

2 (5F)

14.4 Groupe d'emballage

4G BOXES

14.5 dangers pour l'environnement

Propriétés Pas dangereux pour l'environnement.

14.6 Précautions particulières pour le transport

Notez le transport de tracts. Avant le transport, les marchandises dangereuses en toute sécurité contre le glissement.

Transport même générateurs d'aérosols vides uniquement lorsqu'ils sont correctement fixés. "H220 Gaz extrêmement inflammable."

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'a pas été classé comme récipients pour vrac.

Transport terrestre (ADR / RID / ADN / ADNR / GGVSEB)

Numéro ONU:

UN 1950

Classe / Code Classification:

2 (5F)

Etiquette de danger:

2.1

Identification du produit dangereux:

UN 1950 AEROSOLS, inflammable

Groupe d'emballage:

4G BOXES

Identification:

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



A noter:

Quantité limitée et sauf selon ADR chapitre 3.4.2.

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

Numéro ONU:

UN 1950

Classe:

2 (5F)

EmS-Code:

F-D, S-U

Identification du produit dangereux:

UN 1950 AEROSOLS, inflammable

Groupe d'emballage:

4G BOXES

Polluant marin:

Le mélange est pas classé comme dangereux pour l'eau.

Identification:



Dangerous goods in limited quantities of class 2, UN 1950 AEROSOLS.

15.0 Législation

15.1 Sécurité, santé et réglementations environnementales et une législation spécifique pour la substance ou du mélange

15.1.1 La réglementation européenne

15.1.1.1 Classification et l'étiquetage conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Le produit est étiqueté conformément à la législation européenne sur les produits chimiques.

15.1.1.2 Restrictions d'utilisation

Le produit est spécial pour caractériser.

15.1.1.3 Directive CE 1999/13 / CE (COV-RL) les émissions de COV pour limiter

Aucune restriction sur l'utilisation au sens du règlement (CE) no. 1272/2008.

15.1.1.4 EC-RL 1999/13 / CE (COV-RL) pour la réduction des émissions de COV

VOC 629 g/l

15.1.2 Prescriptions nationales

15.1.2.1 Classification et d'identification selon la réglementation allemande sur les substances dangereuses (Allemagne: Ordonnance)

Le produit est étiqueté conformément à la législation européenne sur les produits chimiques.

15.1.2.2 Restrictions sur les utilisateurs

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



Aucune restriction d'utilisation n'est connue.

15.1.2.4 Classification des substances polluantes de l'eau

Les substances qui sont dangereuses pour l'eau ne sont pas classées selon les directives nationales de protection de l'eau.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluations chimiques de sécurité (CSA) conformément à l'article 14 L'article 1 de l'ordonnance (CE) no. 1907/2006 (REACH) pour les composants individuels ne sont pas disponibles.

15.2.1.1 Numéro d'enregistrement du produit (agence nationale des produits chimiques)

Pas d'autres informations.

16.0 Autres informations

16.1 libellé des mentions-H dans la section 2 et 3

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H223 Aérosol inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.2 Conseils de formation

Aucune formation de l'opérateur est nécessaire.

16.3 Restriction sur l'utilisation recommandée

Aucune restriction d'utilisation.

16.4 Pour plus d'informations et des points de contact pour l'information technique

Pas d'autres informations.

16.5 Les sources de données qui ont été utilisées pour la préparation de la feuille de données de sécurité

Substances chimiques européennes Système d'information (SIAE), Internet: <http://ecb.jrc.it/esis>.

Bases de données sur la toxicologie TOXNET, produits chimiques dangereux, la santé environnementale, et des rejets toxiques des États-Unis-National Library of Medicine (NLM), Internet: <http://toxnet.nlm.nih.gov>.

Système d'information sur les substances dangereuses des associations professionnelles commerciales (GESTIS), Internet : <http://www.hvbg.de/d/bia/gestis/stoffdb/index.html>.

Hommel interactive 4.0 - Manuel de marchandises dangereuses Internet : <http://www.springer.com/dal/home/chemistry>.

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'article 31 et à l'annexe II du règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH) dans la version Le règlement (CE) no. 2015/830, et conformément au règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

Nom du produit: Aero Decor Klarlack 400 ml

Posté le: 01.05.2005
Prochain contrôle à: 14.06.2019

Actualisées sur: 14.06.2018
Date de l'impression: 14.06.2018
Version: 2.1



CRC Handbook of Chemistry and Physics, 88e édition, de 2007 à 2008, Internet:
<http://www.hbcnetbase.com>.

16.6 Les données et les raisons du changement modifiée

Adaptation aux normes juridiques et techniques.

16.7 Recommandations

Classification du produit par des mesures simples Schéma des substances dangereuses (EMKG):

Groupe de danger par inhalation: A

Hazard groupe de contact de la peau: -

Groupe d'émission: très

Le "régime de contrôle simple des substances dangereuses" (EMKG) est préoccupé par les lignes directrices de procédure élaborées par l'institution fédérale de la sécurité et industrielle médecine (BAUA) pour l'application de l'ordonnance sur les substances dangereuses dans les petites et moyennes entreprises (KMU) pour activités avec des substances dangereuses sans valeur limite. Avec cela, une classification en niveaux de protection devient possible, en tenant compte des caractéristiques de danger du produit, ainsi que les activités, y compris le potentiel de libération. Le niveau de protection approprié est ensuite à définir par l'utilisateur du produit lui-même avec l'aide de ses conditions d'utilisation. De plus amples informations sont disponibles sur Internet à l'adresse <http://concept-gefahrstoffe.de> // www.einfaches-massnahmen.

16.8 Remarques

Cette information devrait donner un point de départ pour la manipulation sans danger des produits mentionnés dans la fiche de données de sécurité pour le stockage, le traitement, le transport et l'élimination. L'information est basée sur l'état actuel de nos connaissances, mais cela ne représente pas une garantie des propriétés du produit et ne fixe pas une relation contractuelle juridiquement valide. En cas de doute, s'il vous plaît nous consulter sur le dessus.

Abréviations: DSD (directive sur les substances dangereuses), DPD (directive de produit dangereux), CLP (Classification étiquetage et emballage des substances et des mélanges), SGH (Système général harmonisé).